

## LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES VOSGES

15 Rue Général de Reffye 88 000 EPINAL

# Présentation du poste

Intitulé du poste : Animateur DLA et vie associative (H/F)

# Le positionnement du poste dans l'organisation :

Ce poste est rattaché au pôle « associatif » de la Ligue 88

Sous l'autorité hiérarchique du chargé de mission du DLA et de la Directrice de la Ligue 88

# Type de contrat et la classification du poste :

Contrat: CDD d'un an

Durée de travail : Temps plein

Groupe: D

Rémunération : indice 300

Convention Collective : Convention Collective de l'Animation

## Particularité du poste :

Lieu: Epinal

<u>Déplacements</u>: à prévoir au niveau régional

Expérience : expérience souhaitée dans le domaine

# Descriptif du poste

# **Missions principales**

- Chargé de la mise en œuvre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), en lien avec le chargé de mission DLA et vie associative
- Mise en œuvre de la politique d'appui à la vie associative de la Ligue de l'enseignement des Vosges

### **Attributions:**

### → Activités permanentes :

## Sur le DLA

- Accompagner les structures d'utilité sociale du territoire :
  - Accueillir, informer et orienter les structures. Donner la primo information sur le dispositif.
  - O Soutenir le chargé de mission DLA & vie associative à la mise en œuvre de la chaine d'accompagnement du DLA sur le plan administratif et opérationnel.
- Animer et articuler le dispositif au niveau départemental
  - o Faire connaître et valoriser le DLA
- Participer à l'animation des instances du DLA au niveau local et participer à la gestion administrative du dispositif
  - o Participer à l'organisation et à l'animation des instances locales opérationnelles et de pilotage sur le plan administratif et organisationnel
  - Réaliser le suivi et le reporting administratif du DLA
- Contribuer à la qualité du dispositif et de ses différents échelons
  - o Participer aux actions de professionnalisation
  - Organiser et partager une veille qualifiée
- Rendre compte de son activité au chargé de mission DLA et vie associative

## Sur la vie associative

### - Animer le secteur associatif de la Ligue sur le plan fonctionnel

- En lien avec le chargé de mission DLA et vie associative, animer le lien avec nos associations affiliées
- O Concevoir, organiser et animer des réunions d'information à destinations des acteurs associatifs du département et en devenir (porteur de projet associatif).
- Concevoir, organiser et animer des formations à destination des acteurs associatifs du département : CFGA, formations thématiques, ateliers de co-développement, conseils citoyens, etc.

#### o Animer l'Accueil CRIB:

Entretiens individualisés de 1<sup>er</sup> niveau afin d'apporter conseils et aide technique dans tous les domaines de la vie associative : fonctionnement d'une association (création, instances statutaires, gestion des conflits etc.), comptabilité et fiscalité (y compris budget, recherche de financements et aide aux demandes de subvention), gestion sociale et mise en relation avec d'autres partenaires.

Accompagnements spécifiques d'associations en matière de comptabilité : organisation, informatisation et gestion.

Accompagnements spécifiques de projets associatifs relevant du développement de l'économie sociale et solidaire.

Veille documentaire et mise à disposition d'un centre de documentation à actualiser en continu.

- Animer et suivre la campagne d'affiliation en lien avec le service affiliation
- Suivre et participer aux actions organisées par le confédéral sur l'animation de la vie associative.
- Rendre compte de son activité au chargé de mission DLA et vie associative

## → Activités complémentaires :

- Suivre de façon occasionnelle les affiliations et assurances : Il s'agit de prendre le relais sur les dossiers à gérer en urgence, en cas d'absence de la personne attachée à la mission de gestion des affiliations et assurances.
- Participation à des Assemblées générales des associations affiliées à la Ligue 88.
- Participation aux travaux collectifs de développement de la Ligue 88.

# **Environnement de travail**

### Le champ des relations du poste

Le salarié est un des membres du pôle associatif. Il est sous la responsabilité hiérarchique du chargé de mission DLA qui impulse les projets et les valide.

# Le champ d'autonomie, de responsabilité et de technicité du poste

Autonome dans l'ensemble des tâches citées ci-dessus sous supervision.

### Les spécificités et les contraintes du poste

- Les partenaires et acteurs associatifs peuvent solliciter des entretiens en dehors du temps de travail.
- Le poste impose des déplacements sur le territoire départemental et régional : Le réseau de la Ligue de l'Enseignement agit au niveau national, des déplacements sur et hors du département sont prévus.
- Une présence obligatoire du salarié est attendue aux Conseils d'administrations (en cas de sollicitation par celui-ci) et à l'Assemblée Générale annuelle de la Ligue de l'Enseignement des Vosges.
- Le poste impose des disponibilités en soirée et les samedis

# Exigences du poste

# Profil du poste

# Formation et expériences :

De formation niveau III à minima dans les domaines de l'ingénierie et management de projet, sciences économiques, politiques ou sciences humaines, gestion, aménagement du territoire, sociologie des organisations, développement local,... justifiant d'une première expérience en économie sociale et solidaire (et/ou développement local):

# Savoirs (connaissances théoriques nécessaires) et savoir-faire (être capable de...) :

- Connaître l'environnement et le fonctionnement associatif, et plus largement l'économie sociale et solidaire, son utilité sociale et ses secteurs d'activités.
- Bonne capacité d'expression écrite et orale
- Aptitude à la conduite d'un projet incluant la mobilisation et l'animation de partenariats locaux.
- Maîtriser l'outil informatique sur les applications bureautiques
- Concevoir, organiser et animer des réunions et des formations en s'appuyant sur les pédagogies liées à l'éducation populaire
- Permis B en cours de validité indispensable

# Savoir être (qualités nécessaires à la tenue du poste) :

- Appétence pour les valeurs de la Ligue de l'Enseignement et plus largement de l'éducation populaire
- Très bon sens relationnel indispensable : aptitude à travailler en équipe ; capacité à développer une posture d'accompagnement adaptée aux acteurs associatifs notamment auprès des bénévoles (prise en compte de cette spécificité).
- Esprit d'initiative et d'anticipation, curiosité, créativité, force de proposition
- Bonnes capacités d'analyse, de synthèse, d'écoute et de reformulation
- Savoir argumenter et négocier
- Capacité d'organisation
- Autonomie
- Discrétion

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation à l'attention de : Madame La Présidente Ligue de l'Enseignement des Vosges – FOL 88 15 rue Général de Reffye 88000 EPINAL

Ou à l'adresse mail alizee.benedetti@fol-88.com